



Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit : MC Modéré, Compartiment de la SICAV MC Funds gérée par Montaigne Capital

Code ISIN : FR0013064540

Initiateur : Montaigne Capital SAS

Site internet : www.montaigne-capital.com

Contact : Pour de plus amples informations, consulter le site internet ou appeler le +33. (0).1.40.15.55.50

Autorité compétente : Montaigne Capital est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP 09000024. L'Autorité des Marchés Financiers est chargée du contrôle de Montaigne Capital en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Date de production : Ce document a été revu et mis à jour pour la dernière fois le 06/06/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM).

Durée : La durée du Fonds est de 99 ans à compter du 13/11/2019 sauf dans les cas de dissolution anticipée ou de la prorogation prévue au sein du règlement.

Objectif : L'objectif de gestion de cet OPCVM est de réaliser de réaliser, sur la durée de placement recommandée, une performance nette de frais de gestion fixes supérieure à celle de l'€STER Capitalisé + 2.5 % / an en investissant dans toutes classes d'actifs et tout type d'instrument financier de manière à diversifier les sources d'exposition au risque du compartiment.

Le style de gestion mis en œuvre est discrétionnaire, sur la base des caractéristiques intrinsèques des classes d'actifs et des véhicules d'investissement et ne tient pas compte de la composition de l'indicateur de référence. Le compartiment met en place une stratégie qui se décompose en deux temps. Dans un premier temps, le poids de chaque classe d'actifs est choisi de manière discrétionnaire par la société de gestion, sur la base de ses propres analyses dans un but de diversification des sources d'exposition aux risques du compartiment.

Les analyses de la société de gestion se baseront par exemple sur les critères suivants : niveau de valorisation de la classe d'actifs, perspectives, exposition historique au risque, etc. Puis, au sein de chaque classe d'actif, la société de gestion sélectionne de manière discrétionnaire le ou les véhicules qui lui semblent les plus adaptés pour investir en direct dans des actions ou obligations cotées sur des places de marché de pays réglementés ou organisés de l'EEE, ou sur les marchés réglementés hors EEE ou reconnus en France, y compris des pays émergents, sur toutes capitalisations et sur tous les secteurs, ou via des OPCVM et FIA, Trackers et ETF cotés sur les marchés réglementés des pays reconnus ou via des contrats financiers à terme. La sélection des véhicules d'investissement cherchera à optimiser le coût de l'investissement, la représentativité des véhicules pour la classe d'actif, et la possibilité de surperformance des véhicules d'investissement par rapport à la classe d'actif. Les sources de performance du compartiment sont donc à trois niveaux :

- Choix des classes d'actif dans l'allocation globale du portefeuille (en tenant compte des contraintes de gestion et réglementaires) : actions, obligations,
- Choix des véhicules pour implémenter l'allocation choisie ; et
- Performance des véhicules choisis

Ces investissements permettent au gérant de diminuer l'exposition aux marchés actions du compartiment en cas d'anticipation de la baisse des marchés actions.

L'OPC s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

- De 0-30% sur les marchés actions de toutes zones géographiques, y compris les pays émergents (dans la limite de 10%), de tous les secteurs (y compris des sociétés foncières dans la limite de 30%) et de toutes tailles de capitalisation (dans la limite de 10%) à travers (i) des titres cotés sur la place des marchés de pays reconnus ou (ii) à travers des OPC.
- De 40-100% en instruments de taux, du secteur public ou privé, de toute zone géographique, y compris des pays émergents (dans la limite de 15%) de toutes notations y compris spéculatifs ou non noté par la société de gestion ou les agences de notations (dans la limite de 20%) y compris des obligations convertibles, y compris des produits monétaires (dans la limite de 10%) à travers (i) des titres cotés sur la place des marchés de pays reconnus ou (ii) à travers des OPC.

- De 0-50% au risque de change
- De 0-25% aux marchés de pays émergents
- De 0-30% aux autres classes d'actifs via des OPC, y compris aux marchés des matières premières dans la limite de 10% de l'actif net

Le cumul de l'exposition aux actions, de l'exposition actions issue des obligations convertibles, de l'exposition aux matières premières et aux obligations spéculatives à haut rendement ne pourra dépasser 40 % de l'actif net. Le compartiment pourra également intervenir sur contrats financiers à terme ferme ou optionnels et titres intégrant des dérivés, utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition au risque de taux et au risque actions et de couverture du risque de change, sans entraîner une surexposition du portefeuille. Le compartiment peut investir jusqu'à 100 % de son actif net en OPC (y compris ETF ou tracker).

Indicateur de référence : L'OPCVM n'étant ni indiciel, ni à référence indiciel, la stratégie de gestion est sans contrainte par rapport aux titres composants l'indicateur de référence. Cet indice ne constitue qu'un indicateur de comparaison a posteriori de la performance.

Investisseurs de détail visés : L'investisseur pour ce produit est une personne physique ou morale ayant une connaissance de base et une expérience de l'investissement dans des fonds. Ils souhaitent investir sur le long terme sur plusieurs classes d'actifs et sont prêt à assumer un niveau de risque de perte sur leur capital investi et ayant un horizon d'investissement d'au moins 5 ans. Ce compartiment ne peut être offert, vendu, commercialisé ou transféré aux Etats-Unis (y compris ses territoires et possessions) ni bénéficier directement ou indirectement à une personne physique ou morale américaine, à des citoyens américains ou à une US Person.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation totale

Durée de placement recommandée : Cet OPCVM ne pourrait pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Conditions de souscriptions et de rachat : Les ordres de souscriptions et de rachats sont centralisés chaque jour de la semaine à 12 heures (heure de Paris), à l'exception des jours fériés légaux en France et/ou des jours de fermeture de la bourse de Paris (selon le calendrier officiel Euronext). Dans ce cas, les demandes de souscription et de rachat sont centralisées le jour de bourse ouvré suivant à 12 heures. Les ordres sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative c'est-à-dire à cours inconnu. La valeur liquidative est calculée quotidiennement sur les cours de clôture de bourse à l'exception des jours fériés légaux en France ou/et de fermeture de Bourse de Paris (calendrier Euronext SA) auxquels cas elle est calculée le jour de bourse ouvré suivant.

Classification « SFDR » : La stratégie mise en œuvre au sein de ce compartiment est conforme aux dispositions de l'article 6 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »). A ce titre, aucune approche extra-financière n'est retenue et il n'est pas tenu compte des incidences négatives sur les risques de durabilité.

Dépositaire : CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC).

Informations complémentaires :

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers gratuitement sur demande auprès de Montaigne Capital ou en consultant notre site internet. La valeur d'actif nette du Fonds est disponible à l'adresse de la Société de gestion et est publiée sur le site internet : www.montaigne-capital.com

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pour une durée supérieure à 5 ans.

Ce produit pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant l'expiration de ce délai.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période d'investissement recommandée. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres.

Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée. D'autres risques non repris dans l'indicateur de risque peuvent être matériellement pertinents tel que le risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés, le risque de crédit, le risque de contrepartie et le risque de liquidité. La survenance de ce(s) risque(s) peut entraîner une baisse de la valeur liquidative. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit et d'un indice de référence au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Exemple d'investissement : 10 000 EUR			
		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti si vous sortez avant 5 ans. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	5 220 EUR	5 770 EUR
	Rendement annuel moyen	-47,80%	-10,43%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 770 EUR	8 870 EUR
	Rendement annuel moyen	-12,33%	-2,38%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 080 EUR	11 490 EUR
	Rendement annuel moyen	0,79%	2,81%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 700 EUR	14 680 EUR
	Rendement annuel moyen	16,96%	7,97%

- Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre mars 2015 et mars 2020.

- Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre janvier 2014 et janvier 2019.

- Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre mars 2010 et mars 2015.

Les scénarios de performance ont été calculés d'après l'historique de performance du fonds et d'un indice de référence ou indicateur de substitution approprié.

Que se passe-t-il si Montaigne Capital n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Produit est constitué comme une entité distincte de Montaigne Capital. En cas de défaillance de Montaigne Capital, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires.

Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple du montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	410 EUR	1 483 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	4,1%	2,6% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à l'échéance, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5,4% avant déduction des coûts et de 2,8% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (2% du montant investi). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels

**Composition des coûts**

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 2,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels	200 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs ou d'exploitation	2,1% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière	203 EUR
Coûts de transactions	0,1% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	7 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certains conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?**Période de détention recommandée : 5 ans**

Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds.

Vous pouvez retirer votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée, sans frais ou pénalités selon les conditions énoncées dans la section « Faculté de rachat ». Le profil de risque du produit peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous souhaitez formuler une réclamation, veuillez nous contacter :

- En téléphonant au (+33) 01.40.15.55.50
- En envoyant un courrier postal à Montaigne Capital au 33 avenue de l'Opéra, 75002 Paris – France
- En envoyant un courriel à rcci@montaigne-capital.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site internet www.montaigne-capital.com (Informations règlementaires).

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle afin d'obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Lieu d'obtention d'information sur le compartiment : prospectus / rapport annuel / document semestriel

Le prospectus du compartiment et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de 8 jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur auprès de : Montaigne Capital - 33, avenue de l'Opéra, 75002 PARIS ou via l'adresse : contact@montaigne-capital.com

Scénarios de performance : Vous pouvez trouver les derniers scénarios de performance mis à jour mensuellement sur le site internet : <https://www.montaigne-capital.com/fonds/mc-modere/>

Performances passées : Vous pouvez retrouver les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années via le site internet <https://www.montaigne-capital.com/fonds/mc-modere/>

Ce document d'informations clés (DIC) est mis à jour au moins annuellement.